



## 47<sup>ème</sup> COURS GLACIERS

AERODROME DE SION - DU 30 MARS AU 5 AVRIL 2009

### 1. ORGANISATION DU COURS

Le Groupe des Pilotes de Montagne organise son traditionnel cours d'atterrissages en haute montagne qui aura lieu :

**Du lundi 30 mars au dimanche 5 avril 2009, à l'aérodrome de Sion**

### 2. PARTICIPATION

Licence de vol à moteur valable.

Pour obtenir l'extension de la licence aux atterrissages en montagne (MOU), un minimum de 200 heures de vol est exigé.

Mais rien ne vous empêche de venir taquiner la poudreuse avec 52 heures de vol, un instructeur qualifié vous donnera la main ;-)

### 3. FRAIS

Tous les frais personnels encourus pendant la durée du cours (frais de logement, nourriture et transports) sont à la charge des pilotes.

### 4. CONDITIONS DU COURS

Le cours se déroulera à Sion, en fonction des conditions météorologiques en haute montagne.

Les pilotes pourront loger à l'hôtel **EUROPA** (19 rue de l'Envol, Tel. 027 322.24.23) qui se trouve à proximité de l'aérodrome, et ceci au prix négocié de CHF 109.- pour une chambre single douche/wc et CHF 164.- pour une chambre double bains/wc. Prix incluant le petit-déjeuner buffet, les taxes & services.

Les participants au cours réserveront eux-mêmes leur chambre suffisamment à l'avance. Inutile de préciser qu'il n'y a aucune obligation de loger dans cet hôtel, Sion en possède en abondance.



## 5 INSTRUCTEURS & MACHINES

Plusieurs instructeurs seront à votre disposition avec les machines suivantes :

HB-PHX (180 cv) et le HB-PIC (180cv) « Piper Super Cub »

Instructeur responsable: Blaise MORAND ([bl.morand@bluewin.ch](mailto:bl.morand@bluewin.ch))

## 7 EQUIPEMENT PERSONNEL

Les participants prendront part au cours en tenue de montagne ou de ski. De bonnes chaussures de montagne sont recommandées, ainsi que des lunettes idoines.

## 9 ASSURANCES

Tous les avions utilisés dans le cadre du cours sont assurés casco avec franchise. En cas de faute grave, l'instructeur et ou le pilote restent seuls responsables.

## 9 INSCRIPTION Selon bulletin, au plus tard le vendredi 20 mars 2009

## 10 REGLEMENT FINANCIER

Les participants paient les vols au prix de CHF 380.- l'heure de vol en instruction (indépendamment pour les 2 machines) et régleront le montant au trésorier, chaque jour.

## 12 REMARQUE

Les « non-pilotes », conjoint(e)s, amis et autre sont également bienvenus au cours glacier. Ne serait-ce que pour aller boire un thé chaud sur le glacier des Diablerets ou de passer une belle soirée dans une taverne sédunoise ;-)



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU 47<sup>ème</sup> COURS GLACIERS

NOM :

PRENOM :

TEL. PORTABLE :

E-MAIL :

TYPE DE VOLS : Instruction / Initiation au prix spécial de CHF 300.-

(merci de souligner le type de vol désiré)

	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	Dimanche 5
Matin							
Après-midi							

**NB : Les desideratas seront pris en compte, en fonction de l'arrivée des inscriptions !**

Indiquez vos disponibilités par des croix. A renvoyer avant le vendredi 20 mars 2009 à

Patrick Rasmussen, 1, avenue de Tournay – 1292 Chambésy

ou par e-mail : [patrick.rasmussen@bluewin.ch](mailto:patrick.rasmussen@bluewin.ch)